

**Municipalité d'Albanel**

**Faits saillants du  
rapport financier 2017**

Le 29 mai 2018





## MOT DU MAIRE

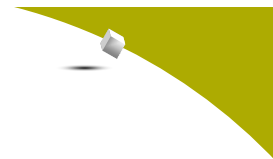
Chers contribuables, citoyennes et citoyens d'Albanel,

Conformément aux nouvelles dispositions du *Code municipal*, je suis fière de déposer ce soir les faits saillants du rapport financier 2017 pour la municipalité d'Albanel.

Les états financiers ont été déposés par la firme Mallette à la séance extraordinaire du 23 avril dernier et se retrouvent sur notre site Internet.

Par contre, le dépôt de ce rapport aujourd'hui est un moment privilégié pour rappeler à la population les résultats obtenus en 2017 grâce à l'engagement des élus municipaux face à la gestion des finances publiques et au travail de nos employés.

Je vais maintenant passer en revue les grandes lignes de ce rapport financier, vous faire part de l'opinion du vérificateur externe et vous informer sur la rémunération des élus.



# EXERCICE FINANCIER 2017

	RÉALISATIONS 2017	BUDGET 2017
<b>REVENUS</b>		
TAXES	1 2 045 599	2 009 951
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	2 46 795	46 824
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	3 287 547	212 400
TRANSFERTS	4 353 846	301 075
TRANSFERTS AUTRES	5 94 790	0
<b>TOTAL</b>	6 <b>2 828 577</b>	<b>2 570 250</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 587 865	552 694
SÉCURITÉ PUBLIQUE	8 348 388	334 707
TRANSPORTS	9 401 183	394 571
HYGIÈNE DU MILIEU	10 543 246	501 074
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	11 21 398	19 200
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	12 157 670	127 715
LOISIRS ET CULTURE	13 422 899	392 714
FRAIS DE FINANCEMENT	14 29 002	31 685
AMORTISSEMENT	15 270 189	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	16 <b>2 781 840</b>	<b>2 364 360</b>
MOINS REVENUS D'INVESTISSEMENT	(94 790)	
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	17 <b>(48 053)</b>	<b>205 890</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>		
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	18	0
FINANCEMENT À LONG TERME	19	
AMORTISSEMENT	20 270 189	0
VENTE D'ACTIF	21 38 674	
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	22 (126 609)	(140 390)
<b>SOUS-TOTAL</b>	23 <b>182 254</b>	<b>(140 390)</b>
<b>EXCÉDENT ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS</b>	24	<b>65 500</b>
<b>AFFECTATIONS</b>		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	25 (43 551)	(65 500)
SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	26	
SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ	27 9 500	
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	28 16 000	
<b>SOUS-TOTAL</b>	29 <b>(18 051)</b>	<b>(65 500)</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNÉE 2017</b>	30 <b>116 150</b>	<b>0</b>

## **OPINION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Albanel et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **EXERCICE FINANCIER 2017**

Au 31 décembre 2017, la dette à long terme était de 1 197 982 \$ et représentait 532 \$ par personne (pour une population de 2 225 personnes) ou 0,865 % du rôle d'évaluation imposable (138 511 600 \$).

## **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 16-214, la rémunération annuelle de base pour le maire était de 15 440 \$ et de 4 616 \$ pour les conseillers. À ces montants, s'ajoute une allocation de dépense de l'ordre de 7 720 \$ pour le premier magistrat et de 2 308 \$ pour les autres élus.

En outre, le maire reçoit, à titre de membre de la MRC Maria-Chadelaine, une rémunération annuelle de 4 200 \$ et une allocation de dépenses d'une somme de 2 100 \$.